

# Villages ACAS du CEA

La première intention de l'UNSA SPAEN n'est pas de vendre les villages vacances de l'ACAS mais de faire une évaluation des biens et des besoins....

## Villages ACAS du CEA, qui brade, qui brode ?

L'UNSA SPAEN n'a jamais eu la prétention de vouloir penser à la place des salariés. Elle s'est toujours efforcée de leur présenter les données objectives de chaque dossier, avant de proposer son analyse, d'écouter l'avis des salariés, puis de proposer des solutions conformes à l'intérêt du plus grand nombre.

Il en est donc ainsi du dossier des villages de vacances de l'ACAS du CEA : ni les approximations, ni les mensonges, ni l'agitation stérile ne devraient avoir cours. Il faut s'en tenir aux faits, rien qu'aux faits, et envisager ensuite les solutions possibles.

En l'occurrence, de très sérieuses questions se posent quant à l'impact des villages vacances dont l'ACAS est propriétaire et donc sur les prestations susceptibles d'être servies à l'ensemble des salariés du CEA.



### DAMGAN, le fond du gouffre ?

Le village ACAS de Damgan est emblématique des problèmes qui se posent : son état est déplorable et il n'est fréquenté chaque année que par une centaine de salariés ou retraités du CEA (sur 22 000 ouvriers droits !).

Début 2017, le Comité de gestion, au sein duquel toutes les organisations syndicales sont représentées, a déclaré le village « **dangereux pour les salariés** », et a demandé à l'unanimité à

l'ACAS de voter sa fermeture en 2017. Ce sujet est suffisamment complexe pour que certains syndicats renoncent à leur double langage, l'un à usage des autorités et des instances, l'autre à usage des salariés...

Pour mémoire, le Comité de gestion de Damgan avait proposé fin 2016 des travaux de rénovation d'un montant de près de 2 M€ pour un village dont la valeur avait été estimée à près de 1M€ !

→ Dans ce contexte, l'UNSA SPAEN estime qu'il serait hasardeux de soutenir un plan de rénovation de ce village, plan qui grèverait le budget de l'ACAS, amputant ainsi les prestations que l'ensemble des salariés est en droit d'attendre.

### Déterminer l'intérêt stratégique des villages ACAS, pour les salariés

La désinformation est aussi à l'œuvre à propos des autres villages : les élus UNSA SPAEN, notamment, ont demandé la réalisation d'une étude patrimoniale indépendante sur l'ensemble des villages ACAS, afin de déterminer quelle solution serait la plus profitable aux salariés. Le résultat de cette étude indépendante permettra seul de prendre les décisions stratégiques qui s'imposeront.

Il n'est donc pas question pour l'UNSA SPAEN de « brader le patrimoine » mais de faire évaluer objectivement la valeur réelle de chaque village, de chiffrer les travaux à réaliser à court et long terme et d'analyser leur fréquentation par les salariés CEA. Les résultats de l'étude permettront ainsi de préparer les décisions les plus conformes à l'intérêt général, d'envisager ou non des travaux, d'établir des plans de financement à court et long terme, de décider s'il convient ou non de mettre tel ou tel village en gestion auprès d'un

organisme spécialisé dans ce domaine, voire de procéder à sa vente [nota : le fait que certains villages soient déjà en gestion peut impacter leur valeur ; l'étude patrimoniale devra aussi prendre cela en compte].

C'est la première fois qu'un travail de fond est lancé pour une évaluation objective du patrimoine de l'ACAS, de son coût en entretien et en travaux, de sa fréquentation, mais aussi de son poids financier pour l'ACAS en regard de son taux d'utilisation par les salariés CEA.

Ce principe d'une telle évaluation, initié par l'**UNSA SPAEN**, a été voté en ACAS le 26/01/17 :

10 voix **POUR** : **2 UNSA SPAEN** ;  
4 CFDT ; 3 CFE/CGC ; 1 CFTC  
3 voix **CONTRE** : CGT  
2 **abstentions** : 1 CFTC et 1 FO

L'agitation entretenue par certains est donc aussi vaine que stérile. Elle surfe sur la méconnaissance du mécanisme de financement de l'ACAS, sur lequel il est nécessaire d'apporter quelques précisions :

### **Budget ACAS : distinguer le vrai du faux**

Le financement de l'ACAS et de la mutuelle Humanis au CEA provient de la masse salariale du CEA : celui-ci dote l'ACAS d'un budget équivalent à **3.55%** de la masse salariale du CEA. En d'autres termes, cette dotation de 3.55% n'est pas prélevée sur les charges salariales. Dire autre chose, c'est induire les salariés en erreur : dire par exemple que les villages de l'ACAS « appartiennent » aux salariés du CEA, c'est entretenir la confusion dans l'esprit des salariés du CEA !

### **Le budget de l'ACAS est ventilé de la façon suivante :**

- 1.9% des 3,55% couvre une partie de la mutuelle pour les salariés et retraités CEA ;
- 1% pour les villages ACAS, le fonctionnement ACAS et les prestations ACAS.
- 0.65% pour les ALAS (qui réalisent les actions locales de chaque centre) ;

### **L'ACAS : pour tous !**

Le financement de la mutuelle est complété par la quote-part versée par chaque salarié et retraité. Aujourd'hui le pourcentage de 1.9% du budget alloué à l'ACAS couvre environ 70% de la cotisation totale salariés, c'est pourquoi dans ce contexte l'**UNSA SPAEN** a demandé l'ouverture de négociations en vue d'intégrer une option supplémentaire dans le régime salarié.

L'**UNSA SPAEN** milite en faveur de l'amélioration de la grille de participation ACAS, afin que des salariés ne renoncent plus à demander des participations ACAS : ainsi ces salariés dont le coefficient social est de 15 à 25 % trouvent-ils des séjours à des conditions plus avantageuses sur internet que via l'ACAS, du fait d'une participation trop faible.

Pour l'**UNSA SPAEN**, l'important n'est pas tant de conserver, par dogmatisme, des villages dispendieux qui ne bénéficient qu'à une infime minorité, mais plutôt de faire en sorte :  
– d'une part, que les participations ACAS bénéficient au plus grand nombre de salariés et,  
– d'autre part que les offres catalogues soient plus ouvertes.